

Réponses

Parcours découverte « Imaginer la ville : les maquettes historiques de Neuchâtel »

DEGRE FACILE

Question 1 : 1180 ; 1250 ; 1400.

Question 3 : Seigneur – château ; chanoine – Collégiale ; meunier – moulin ; guet – tour ; marchand - place des Halles ; pêcheur – port.

Question 6 : Maquette 1873. En 1843, la rivière du Seyon est détournée de son cours naturel ; elle gagne le lac par un souterrain creusé sous la colline du château. L'actuelle rue du Seyon a été créée sur le tracé de l'ancien cours d'eau.

Question 8 : Voiture ; train ; trolleybus ; tramway ; bateau ; vélo.

DEGRE MOYEN

Question 1 : 1180 ; 1400 ; 1650.

Question 2 : Géographiquement, les éléments qui déterminèrent l'implantation de la Neuchâtel médiévale se résument à trois données simples mais essentielles. Une colline qui remplit le double rôle de défense naturelle par son escarpement et de point de vue stratégique par sa situation dominante. Un lac qui, tout en participant au système de défense de la ville, offre une voie de circulation aisée pour les gens et les marchandises ainsi qu'une source d'eau douce et de nourriture. Et enfin une rivière: le Seyon. Son tracé constitue lui aussi une protection naturelle.

Question 3 : L'image se trouve dans la section consacrée au Moyen Age : « S'émanciper de la tutelle comtale ». Au Moyen Age, les pierres sont taillées en bosse, puis hissées sur la tour à l'aide d'un crochet et d'un treuil. Aujourd'hui, on coule du ciment et on hisse le matériel de construction à l'aide de grues et d'échafaudages notamment.

Question 4 : Pommes : vrai ; poires : vrai ; prunes : vrai ; mangues : faux ; noyers : vrai ; raisins : vrai ; pois : vrai ; carottes : vrai ; haricots : vrai ; choux : vrai ; Kiwis : faux.

Question 5 :

a. 6h environ ; b. 6h30 environ ; c. 4h30 environ ; d. 4h environ.

Question 6 : Entre 1650 et 1776, la ville a franchi la barrière orientale des tours. Elle s'étend désormais vers l'est, le long de la route de Saint-Blaise. Au 18^e siècle, la cité gagne également des terrains vers le sud. Des promenades, des jardins, des allées d'arbres et des embryons de quais sont aménagés au bord du lac.

Question 7 : Vrai ; vrai ; vrai ; faux ; vrai ; faux.

Question 8 : Saumon ; langouste ; corail ; pneu de voiture.

Question 9 : Maquette de 1873. En 1843, la rivière du Seyon est détournée de son cours naturel ; elle gagne désormais le lac par un souterrain creusé sous la colline du château. L'actuelle rue du Seyon, au centre de la ville, a été créée sur le tracé de l'ancien cours d'eau.

Question 10 : 1873.

Question 11 : A. Pierre portant l'écusson des Neuchâtel exposée dans la section « Un bourg au pied de son château seigneurial » au Moyen Age. B. Lampe frontale exposée dans la vitrine « L'enceinte de la ville » sous l'Ancien Régime. C. Moule de lapin exposé dans la section « Suchard à Serrières » 1800-1900. D. Pince à linge exposé dans vitrine « Masculins - Féminins » 1800-1900 .

Rodolophe de Neuchâtel - pierre portant l'écusson de Neuchâtel ; le guet - lampe frontale ; Philippe Suchard - moule de lapin ; lavandières du bateau-lavoir - pinces à linge.

DEGRE AVANCE

Question 1 : Géographiquement, les éléments qui déterminèrent l'implantation de la Neuchâtel médiévale se résument à trois données essentielles. Une colline qui remplit le double rôle de défense naturelle par son escarpement et de point de vue stratégique par sa situation dominante. Un lac qui, tout en participant au système de défense de la ville, offre une voie de circulation aisée pour les gens et les marchandises ainsi qu'une source d'eau douce et de nourriture. Et enfin une rivière: le Seyon. Son tracé constitue lui aussi une protection naturelle.

Question 2 : Tracé du rivage de 1180.



Question 3 : Collégiale: maquettes 1180 – 1250 – 1400 – 1650 – 1776 ; Hôtel DuPeyrou : maquette 1776 ; tour des prisons : maquettes 1180 – 1250 – 1400 – 1650 – 1776.



Maquette 1776

Question 4 : Au nom de la sainte et individuelle Trinité, Ulrich, comte, et Berthold son neveu, co-seigneurs de Neuchâtel, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

[...]

Or, afin que ces choses demeurent fermes et stables, nous avons fait corroborer le présent Titre des Sceaux des vénérables personnes [l'évêque Berthold et le chapitre

de Lausanne et le chapitre de Neuchâtel] et par nos propres sceaux. Fait l'an de l'incarnation de notre seigneur 1214 au mois d'avril.

Question 5 : Boucher ; vigneron ; cordonnier ; tavernier ; boulangère ; poissonnier ; forgeron ; gendarme.

Question 6 : Val-de-Travers.

Question 7 : A. Environ 400 ; B. Environ 3'700 ; C. 31'753.

Question 8 :

Charrette (à partir du II ^e millénaire avant JC)	1
Carrosse (à partir du 16 ^e siècle)	2
Diligence (à partir de 1775)	3
Bateau à vapeur (à partir de 1783)	4
Train (à partir de 1825)	5
Tramway (à partir de 1860)	6
Vélo (à partir de 1861)	7
Voiture (à partir de 1883)	8
Avion (à partir de 1903)	9
Trolleybus (à partir de 1945)	10
Skate (à partir de 1980)	11

Question 9 : Maquette 1873.

Question 10 : Jusqu'au début des années 1860, la Collégiale ne possède qu'une seule tour. Entre 1867 et 1870, la « restauration » menée sous la direction de Léo Châtelain et Ferdinand Stadler transforme radicalement l'édifice, lui donnant l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui: les chapelles attenantes à l'église sont détruites, ainsi que le clocher de l'ancienne tour unique ; une nouvelle flèche de pierre jaune le remplace, à laquelle on adjoint une tour jumelle pour assurer la symétrie de l'ensemble.

Question 11 : A. Pierre portant l'écusson des seigneurs de Neuchâtel exposée dans la section « Un bourg au pied de son château seigneurial » au Moyen Age. B. Lampe frontale exposée dans la vitrine « L'enceinte de la ville » sous l'Ancien Régime. C. Moule de lapin exposé dans la section « Suchard à Serrières » 1800-1900. D. Pince à linge exposée dans la vitrine « Masculins - Féminins » 1800-1900 .

Le guet - lampe frontale ; Philippe Suchard – moule de lapin ; Rodolphe de Neuchâtel – pierre portant l'écusson des seigneurs de Neuchâtel ; les lavandières – pince à linge.

Question 12 : Entre 1873 et 1978, le tissu urbain s'est fortement densifié. La vigne a disparu à la suite surtout de l'appétit de la construction. En même temps, la population a presque quintuplé, passant de 7'901 habitants en 1850 à 37'784 en 1970. Les voies de communication se sont aussi multipliées. Enfin, la ville a rejoint le tracé actuel du rivage.

Question 13 : Flèche de la Collégiale : 43,5 m ; tour de l'Office fédéral de la statistique : 50 m.